

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ACTIVITÉS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE - STAGE 2			
Ancien Code	PAKN3B89KIN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAKB3890		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	264 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Thibault FERRIERE (ferrieret@helha.be) Matthieu PESTIAUX (pestiauxm@helha.be) Frédéric OTTO (ottof@helha.be) Aurore STRIMEL (strimela@helha.be) Alexandre DRICOT (dricota@helha.be) Stéphane OTTO (ottos@helha.be) Lisa COUCHARIERE (coucharierel@helha.be) Marie LEROUGE (lerougem@helha.be) Soizik DEFORGE (deforges@helha.be) Baptiste SCAFFIDI (scaffidib@helha.be) Antoine FOURRE (fourrea@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les stages permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience professionnelle et d'être confronté à la réalité de la profession et du terrain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.1 Organiser la gestion des ressources humaines, matérielles et administratives
 - 3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
 - 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.4 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins
- 6.5 Rédiger un rapport kinésithérapeutique motivé et argumenté sur la réalisation du traitement et les résultats obtenus

Acquis d'apprentissage visés

Cette UE contribue au développement des compétences et capacités professionnelles de l'étudiant.

Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de concevoir une démarche thérapeutique complète à partir d'un cas clinique simple et de l'exposer oralement, de réaliser un diagnostic kinésithérapeutique, d'explicitier un traitement kinésithérapeutique basé sur des connaissances théoriques et pratiques actualisées en sciences biomédicales, humaines et professionnelles, de pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel, d'assurer une communication professionnelle pluridisciplinaire et démontrer une attitude éthique et un comportement déontologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAKN2B74KIN, PAKN2B80KIN, PAKN2B89KIN

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKN3B89KINA Activités d'intégration professionnelle - stage 2 (y compris

264 h / 12 C

Contenu

cfr règlement des stages

Démarches d'apprentissage

cfr règlement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

NEANT

Sources et références

règlement des stages

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents nécessaires au bon déroulement des stages d'un point de vue administratif et organisationnel sont à disposition sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

cfr règlement des stages

Pondérations

	Q1	Q2	Q3

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100	Stg	100
Période d'évaluation						

Stg = Stages

Dispositions complémentaires

NEANT

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).